

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels : 1 Md € d'encours atteint pour sa Direction de la Transition Environnementale

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, la filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée au financement des entreprises, des acteurs publics locaux et des professionnels de l'immobilier, annonce 1 Md € d'encours au sein de sa Direction de la Transition Environnementale.

Paris, le 12 juin 2024 - Créée en 2020, la Direction de la Transition Environnementale (DTE) s'inscrit dans l'engagement d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels d'accompagner ses clients dans leur démarche de transition environnementale en leur apportant des moyens adaptés au service de la vitalité économique des territoires. Composée de 5 experts au démarrage, elle compte aujourd'hui 12 collaborateurs. Cette équipe commerciale à part entière travaille main dans la main avec les chargés d'affaires de la banque. Elle est en mesure de proposer un coverage global sur tous les sujets liés aux financements de transition. Elle offre également une expertise poussée au bénéfice de nos clients PME, ETI, collectivités, institutionnels et professionnels de l'immobilier dans leur démarche de transition énergétique.

La DTE est présente principalement sur deux secteurs d'activité : les énergies renouvelables avec des technologies matures (photovoltaïque, éolien, hydraulique, méthanisation, biomasse, stockage...) et les infrastructures énergétiques (réseaux de chaleur, unités de valorisation énergétique, centres de tri).

Aujourd'hui, elle franchit une nouvelle étape et annonce qu'elle a atteint 1 Md€ d'encours. Elle a ainsi financé 156 projets au 5 juin 2024 (financement de projets et corporate), qui représentent 1811 MW financés et 78 000 t CO2 évités.

La tendance va se renforcer, la transition environnementale s'étant imposée dans les agendas publics et privés.

Si le marché des énergies renouvelables (EnR) reste encore dominé par des IPP « Independent power producer », la DTE constate que certains industriels souhaitent franchir le pas. Elle reçoit tous les ans des demandes d'entreprises désireuses de « verdir » leur processus de production comme par exemple Dischamp Énergies (63), via la construction et l'exploitation de centrales photovoltaïques sur les toits de bâtiments agricoles, ou encore le Groupe Guyot (22), via la construction et l'exploitation d'une chaufferie biomasse ayant pour vocation d'alimenter en chaleur un site de transformation laitière.

Les métropoles font également le choix, dans le cadre de la rénovation de leurs infrastructures (réseau de chaleur notamment), de se tourner vers des solutions plus durables. Ces investissements massifs sont souvent réalisés dans le cadre de Délégation de Service Public (DSP) portant sur la conception, la construction, le financement, l'exploitation et la commercialisation de réseaux de chaleur urbain (RCU). Depuis sa création, la DTE a financé trois projets de ce type, parmi lesquels le RCU de Strasbourg Centre pour lequel Arkéa Banque E&I est intervenue en tant qu'arrangeur, agent et prêteur pour un montant de 49 M€.

En outre, on observe une implication accrue de la part des acteurs régionaux dans ces projets :

- De plus en plus de SEM (Société d'Économie Mixte) sont présentes au capital des projets d'énergies renouvelables.
- Les projets font également appel à des financements participatifs éligibles aux citoyens et acteurs locaux.

Ces initiatives résonnent parfaitement avec l'ADN de la banque, qui a placé la transition environnementale au cœur de son plan stratégique. Ainsi, parmi ses objectifs, elle prévoit que 50 % de sa production de financements et collecte de dépôts, en 2024, soit liés à des critères ESG.

Pour accompagner le développement de la direction de la transition environnementale, deux directeurs territoriaux sont nommés ce mois-ci dans le cadre d'une réorganisation qui vise à renforcer sa couverture territoriale.

Anne-Sophie Bailbled, Directrice de la Transition Environnementale chez Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, déclare: « En quatre ans, nos équipes ont pleinement atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés initialement: accélérer et structurer le développement des financements liés aux projets d'énergies renouvelables, de rénovation et d'efficacité énergétique. Nous avons à cœur de répondre aux nouveaux besoins de nos clients en apportant la meilleure solution, quelles que soient la taille et la nature des projets et notamment ceux à dimension locale. »

À propos d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est la filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux marchés des entreprises (PME & ETI), des acteurs publics et institutionnels locaux et des professionnels de l'immobilier. La banque accompagne 15 000 acteurs économiques partout en France à travers ses 21 implantations. Elle propose à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opérations de salle des marchés, opcvm, etc.).

Plus d'informations sur : www.arkea-banque-ei.com

Contact presse

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Kablé Communication - Lucie Lelong-lucie.lelong@kable-communication.com - 06 45 69 81 57